



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 543 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le département d'éducation physique de l'Université Laval voulait interdire à une citoyenne de la Gaspésie de faire un stage dans sa région natale, malgré que la possibilité de le faire fût inscrite dans la description du programme sur le site web de l'université, lors de son admission;

CONSIDÉRANT QUE d'interdire à des étudiants d'effectuer des stages dans leur région d'origine est une mesure de centralisation qui ne considère pas l'ensemble des réalités régionales qui composent le Québec;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs étudiants qui proviennent des régions dites éloignées des grands centres métropolitains désirent y retourner, après leurs études, pour travailler et élever leur famille;

CONSIDÉRANT QU'un stage dans sa région d'origine est souvent une occasion unique pour l'étudiant désirant s'y établir de se faire connaître et d'acquérir une expérience inestimable qui pourra lui servir pour un emploi futur;

CONSIDÉRANT QUE des étudiants qui désirent s'établir dans une région autre que la leur doivent pouvoir le faire et qu'un stage en milieu de travail est une bonne occasion de commencer leur intégration;

CONSIDÉRANT QUE des étudiants qui quittent leur région d'origine pour étudier à l'université doivent déjà déboursier un loyer et que des coûts supplémentaires sont souvent associés à un stage dans une région autre que la leur;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de s'assurer que dans chacun des programmes universitaires, se retrouve la possibilité pour un étudiant d'effectuer des stages dans les 17 régions du Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Sylvain Roy, député de Bonaventure

13 mars 2018

Date de signature de l'extrait